

Albanie

Mesures recommandées

En raison de la propagation actuelle des parasites et des maladies transmises par les parasites dans ce pays, nous vous recommandons de prendre les mesures suivantes pour protéger votre chien et votre chat :

- **Protection contre les puces et les tiques**
Application quelques jours avant le départ. Renouveler régulièrement la protection pendant le voyage aux intervalles d'efficacité indiqués.
- **Protection contre les moustiques**
Application de colliers de protection une semaine avant le départ, de teintures spot-on au moins 24 heures avant le départ. Renouveler régulièrement la protection pendant le voyage en respectant les intervalles d'efficacité indiqués.
- **Vaccination contre la babésiose** (uniquement pour les voyages avec des chiens dans les régions concernées)
Vaccination de base à deux reprises, à 4 semaines d'intervalle, au maximum 6 mois avant le départ. Protège contre la maladie grave, pas contre l'infection.
- **Vaccination contre la leishmaniose** (uniquement pour les voyages avec des chiens dans les régions correspondantes)
Le vaccin contre la leishmaniose n'est plus disponible en Suisse.
- **Traitement vermifuge contre les vers du cœur**
Application dans les 4 premières semaines après l'entrée dans le pays. Pour les voyages de plus de 4 semaines, répéter le traitement à intervalles mensuels. Traiter à nouveau après le retour.
- **Vermifugation contre les ascaris, les ankylostomes et, le cas échéant, les ténias**
Application en fonction de l'élevage et de l'alimentation de votre animal. Vous trouverez des mesures concrètes adaptées à votre chien dans notre [test en ligne](#).

Conseil supplémentaire : Il existe quelques médicaments vétérinaires (teintures spot-on, colliers, comprimés) dont l'action englobe plusieurs des parasites indiqués, de sorte que certaines des mesures recommandées peuvent être couvertes par l'utilisation d'un médicament vétérinaire. Renseignez-vous auprès de votre cabinet vétérinaire à ce sujet.

Remarque importante : Il va de soi que les limites entre les régions moins exposées et les régions très exposées sont floues. Dans ces cas, ce test ne peut que donner une orientation. En cas de doute, demandez conseil à votre vétérinaire.

Plus d'informations

Protection contre les puces

Les puces sont actives toute l'année dans toute l'Europe. Une infestation de puces n'est pas seulement désagréable pour votre chien et votre chat, les puces peuvent également transmettre des agents pathogènes à votre animal, comme le ténia du concombre.

ESCCAP recommande donc de protéger votre animal avec une préparation anti-puces, même pendant votre voyage.

Vous trouverez des préparations appropriées chez votre vétérinaire. L'effet protecteur se manifeste quelques jours après l'application et dure de 4 semaines à 8 mois, selon la préparation. Vous devriez donc traiter votre animal quelques jours avant le départ et renouveler régulièrement la protection pendant le voyage en respectant les intervalles d'efficacité indiqués, afin de garantir une protection sans faille.

Protection contre les tiques et les maladies transmises par les tiques

Il existe différentes espèces de tiques dont la piqûre peut transmettre aux chiens les agents pathogènes de certaines maladies telles que la babésiose, la borreliose, l'ehrlichiose ou l'anaplasmosse.

Bien que certaines de ces espèces de tiques soient plus fréquentes dans certains pays européens que dans d'autres, il n'existe pas de pays sans tiques.

L'ESCCAP recommande donc de protéger les chiens et les chats en Europe contre les infestations de tiques et donc contre le risque de maladies transmises par les tiques.

Des préparations appropriées sont disponibles chez votre vétérinaire. L'effet protecteur se manifeste quelques jours après l'application et dure de 4 semaines à 8 mois, selon la préparation. Vous devriez donc traiter votre animal quelques jours avant le départ et renouveler régulièrement la protection pendant le voyage en respectant les intervalles d'efficacité indiqués, de manière à garantir une protection sans faille.

Comme aucune préparation ne peut empêcher à coup sûr une infestation de tiques, vous devriez en outre examiner votre animal après des promenades à l'extérieur pour vérifier s'il a des tiques et les enlever.

Protection contre les moustiques, les vers du cœur et la filariose cutanée

Sur votre lieu de destination, les moustiques peuvent transmettre à votre animal le ver du cœur (*Dirofilaria immitis*) et le nématode *Dirofilaria repens*, l'agent de la filariose cutanée.

L'ESCCAP recommande donc d'utiliser des préparations qui repoussent les moustiques.

Des préparations appropriées sont disponibles dans votre cabinet vétérinaire. L'effet protecteur dure environ 4 semaines à 8 mois, selon la préparation. Pour que votre

animal soit protégé sur place, le traitement doit être effectué suffisamment tôt avant l'arrivée sur votre lieu de vacances : Pour les colliers, c'est au moins une semaine avant, pour les teintures Spot-On, au moins 24 heures avant. Selon la durée d'action de la préparation, la protection doit être renouvelée pendant le voyage de manière à garantir une protection sans faille.

En ce qui concerne la transmission des vers du cœur, il n'est pas recommandé de se fier uniquement à l'utilisation de préparations anti-moustiques. En complément, nous vous recommandons de traiter votre animal avec une préparation antiparasitaire appropriée qui tue les larves de ver du cœur migrantes avant qu'elles n'atteignent le cœur et n'y causent de graves dommages. Les préparations appropriées contre les vers agissent pendant plus de 4 semaines. Donnez à votre animal un tel traitement vermifuge dans les 4 semaines suivant son arrivée et répétez-le à intervalles de 30 jours. Le traitement doit être poursuivi à la maison, jusqu'à 30 jours après votre retour.

En outre, sur place, gardez votre animal à l'intérieur après la tombée de la nuit, lorsque les moustiques sont les plus actifs. Les fenêtres et les portes des pièces dans lesquelles votre animal est hébergé devraient être protégées par des moustiquaires à mailles serrées.

Protection contre les phlébotomes et la leishmaniose

Les phlébotomes du genre *Phlebotomus* (moustique papillon) sont répandus dans votre région de voyage. La piqûre de ces moustiques n'entraîne que des démangeaisons passagères pour votre chien et votre chat et n'a donc aucune importance médicale. Les phlébotomes jouent toutefois un rôle important en tant que vecteurs de l'agent pathogène de la leishmaniose, une maladie infectieuse grave. Vous devez donc prendre des mesures pendant votre voyage pour protéger votre chien des piqûres de phlébotomes.

L'ESCCAP recommande d'utiliser des préparations qui repoussent les phlébotomes.

Des préparations appropriées pour la protection contre une infestation de tiques sont disponibles dans votre cabinet vétérinaire. L'effet protecteur se manifeste quelques jours après l'application et dure de 4 semaines à 8 mois, selon la préparation. Vous devriez donc traiter votre animal quelques jours avant le départ et renouveler régulièrement la protection pendant le voyage en respectant les intervalles d'efficacité indiqués, de manière à garantir une protection sans faille.

Un vaccin contre la leishmaniose n'est plus disponible en Suisse.

En outre, sur place, il est conseillé de garder votre animal à l'intérieur après la tombée de la nuit, lorsque les moustiques sont les plus actifs. Les fenêtres et les portes des pièces où se trouve votre animal devraient en outre être protégées par des moustiquaires à mailles étroites.

Protection contre les vers gastro-intestinaux

Dans toute l'Europe, votre animal peut être infecté par des ascaris (*Toxocara canis*, *Toxocara cati*) et des ankylostomes, qui sont également transmissibles à l'homme. Si

votre animal attrape et mange des proies sauvages ou est nourri de viande crue, il peut en outre être infecté par des ténias.

ESCCAP vous recommande donc de protéger votre animal contre les conséquences d'une infestation par des vers à l'aide de préparations appropriées ou de faire contrôler l'infestation par des vers par des analyses de fèces.

Les mesures concrètes recommandées varient en fonction de l'accès à l'extérieur, du contact avec des congénères et de l'alimentation. Dans notre test en ligne, vous pouvez déterminer gratuitement la recommandation individuelle pour votre animal à l'aide de quelques questions ciblées. Accéder au [test en ligne](#).

Dans la région où vous vous rendez, le ténia du chien *Echinococcus granulosus* est très répandu. Ce ténia peut être transmis à l'homme par les œufs de vers que les chiens infectés excrètent et entraîner chez lui la formation de kystes dangereux dans les organes. Cela nécessite un traitement complexe.

Tous les chiens nourris avec de la viande crue qui n'a pas été suffisamment chauffée ou congelée au préalable sont à risque de contamination et de transmission des vers à l'homme.

Si votre chien fait partie de ces animaux, nous vous proposons donc de prendre des vermifuges efficaces contre le ténia pendant votre voyage. Vous devriez traiter votre chien avec un tel vermifuge 6 semaines après le début du voyage. Si vous voyagez plus de 6 semaines, le traitement doit être répété à des intervalles de 6 semaines et poursuivi jusqu'à 6 semaines après le retour.